

INFOS

MARS 2022

NOYAREY.FR



**CAHIER CENTRAL
DÉTACHABLE**
Limitation des vitesses
sur la commune

**VIVRE
ENSEMBLE**

Associations
Vie du village
AMAP
CCAS

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

COLLECTE DE TEXTILES

**PARKING
DU GYMNASSE
DU 18 AVRIL
AU 29 MAI 2022**

TRI
REEMPLOI — RECYCLAGE

SONT ACCEPTES

- VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS
- LINGE DE MAISON
- CHAUSSURES
- SACS ET PELUCHES

SONT INTERDITS

LES TEXTILES MOUILLÉS
OU SOUILLÉS (PEINTURE,
GRAISSE, TERRE,
PRODUITS CHIMIQUES...)



POUR CONNAÎTRE TOUS LES POINTS DE COLLECTE :

grenoblealpesmetropole.fr

0 800 500 027

**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Chères Nucérétaines et chers Nucérétains, bonjour à vous.

Ce nouveau bulletin municipal est consacré à la diversité, à la solidarité... au vivre ensemble.

Il m'apparaît fondamental, après les mois compliqués que nous avons traversés qui ont pu voir différentes opinions s'exprimer, de nous rappeler toute la richesse de nos différences et aussi de notre solidarité.

Il vous suffit de tourner les pages pour vous apercevoir de la belle énergie des habitants de Noyarey, notre village, notre communauté, notre lieu de vie.

A l'heure où j'écris ses lignes, nous travaillons sur le budget 2022 qui sera voté en mars. L'exercice est difficile au vu du poids de la dette EPFL et de notre volonté de tenir malgré tout l'intégralité de notre programme; notre village a besoin d'une plaine des sports fonctionnelle, d'une nouvelle cantine et d'une crèche dont nous avons déjà lancé les études préliminaires nécessaires à ce type de projet. Nous poursuivons la rénovation de nos bâtiments municipaux, notamment sur les plans sécuritaires et énergétiques ; vous découvrirez avec joie que notre gymnase obtient enfin un arrêté d'ouverture à jour.

Pour rappel nous devons à l'EPFL près 2 500 000 € représentés par :

- 2 appartements à l'immeuble St Jean,
- le local de la pharmacie,
- des terrains au-dessus de l'EPHAD,
- un terrain route de la vanne,
- 2 maisons face à la mairie,
- la grange rue du Maupas,
- un terrain au-dessus du cimetière,
- un grand terrain à proximité de la RD « le chapotier ».

Nous avons vendu les 2 appartements à l'immeuble St Jean. Le local de la pharmacie doit être racheté et nous étudions actuellement toutes les solutions pour les 2 maisons situées face à la mairie (engagement pris par la commune en 2009 pour 550 000 € hors frais annexes) et qui aujourd'hui, sont insalubres. Il en va de même pour la grange du 26 rue du Maupas (engagement pris par la commune en 2010 pour 140 000 € hors frais annexes) qui elle aussi est dangereuse. Les terrains au-dessus de l'EHPAD pourraient être vendus par lots.... Dossiers en cours...

Comme vous le savez, la sécurité routière est une de mes priorités. Au centre de ce bulletin municipal vous trouverez un dossier concernant les limitations de vitesse à Noyarey. L'une des problématiques importantes est l'existence de zones d'ombres inadmissibles. Ce problème, soulevé tant par les agents que les usagers depuis bien longtemps, sera bientôt réglé par la mise en place de nouveaux panneaux réglementaires dans la commune. A nous tous de surveiller notre vitesse, notre policière municipale saura nous rappeler à l'ordre si besoin.

Plusieurs personnes m'ont demandé si j'allais parrainer un candidat ou une candidate à l'élection présidentielle. Pour rappel, depuis la loi d'avril 2019, les parrainages sont rendus public et nous voyons ainsi que notre démocratie en pâtit. Je me réserve donc le droit de parrainer un candidat ou une candidate qui en aurait besoin, que je soutienne ou non ses opinions. Notre groupe est apolitique, je suis apolitique et profondément attachée aux valeurs de notre démocratie.

Bonne lecture !



Nelly JANIN QUERCIA
Maire de Noyarey
n.janinquercia@noyarey.fr

L'agence postale.

La levée du courrier se fait chaque soir à 16h30 pour le courrier déposé au guichet, ainsi que pour la boîte aux lettres située au pied de l'escalier de la mairie.

Tiffanie DI LUCA et Candice PINSON-SALIQUET vous accueillent avec le sourire.



le lundi : 8h30 - 13h & 14h00 - 18h30

du mardi au vendredi : 8h30 - 13h

le samedi : 9h - 11h



Sachez aussi qu'une permanence d'élus est disponible lors des ouvertures du samedi matin. Si vous souhaitez aborder un sujet en particulier, merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie une semaine avant afin de permettre la préparation d'informations lors de la permanence.

Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi c'est

APJNV



Nous vous rappelons comment nous contacter :

APJNV
Maison Des Associations
73, rue du Maupas
38360 Noyarey

Mail : apjnv.loisirs@outlook.fr
Tel : 07 70 48 86 81

Horaires de l'accueil de loisirs :

- Les mercredis de 14h à 17h (salle ouverte ou activités)
- Les vacances scolaires de 8h30 à 18h
- Possibilité de demi-journée l'après-midi de 13h à 18h

Suite à notre Assemblée Générale du 21 janvier 2022, nous vous présentons le nouveau bureau de l'association :

Présidente : Adeline Loiodice
Vice-présidente : Florence Bozzi
Secrétaire : Cécile Lima
Vice-secrétaire : Marie-Anne Wilhem
Trésorière : Tatiana Mathieu
Vice-trésorier : Grégory Lima
Membres du C.A. : Rachel Paquet et Céline Diaz

Permanences de l'accueil de loisirs sur place, par téléphone ou par mail :

- Les mercredis de 13h30 à 17h
- Les vendredis de 14h à 16h30

Sur les réseaux sociaux :



Nous tenons à remercier Laurent Saunier pour son investissement ces dernières années.

Au plaisir de vous rencontrer dans nos locaux ou au détour de nos futurs animations, nous comptons sur votre soutien pour cette année qui démarre.



Pour relever cette mission, nous vous annonçons le recrutement de Katy Bozzi depuis le 1er février 2022 qui devient notre nouvelle directrice. Nous désirons que l'APJNV soit un lieu d'accueil, d'écoute et de bienveillance à nos jeunes.

SOU des écoles

BOURSE PUÉRICULTURE JEUX ET JOUETS

Pour fêter le printemps, le Sou des Ecoles vous propose une « Bourse puériculture, jeux et jouets ».



Venez tenir votre stand le dimanche 3 avril 2022 à Poly'sons. « Le tri des uns fait le bonheur des autres »
Nous vous donnerons plus d'informations prochainement.

N'hésitez pas à consulter nos pages Facebook et Instagram :
[instagram.com/soudecolesnoyarey](https://www.instagram.com/soudecolesnoyarey)
[facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey](https://www.facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey)

L'équipe du Sou compte sur vous pour faire le succès de ce nouveau RDV à Noyarey !



Les infos des ASSOCIATIONS

moi c'est NOUS

Scrabble

SCRABBLE CLUB NUCERETAIN

Créé en août 1999, le club de scrabble de Noyarey vous propose des séances hebdomadaires tous les mercredis après-midi, à 14h, à la maison des associations. Affilié à la fédération française de scrabble, il vous offrira, si vous le désirez, la possibilité de participer à de nombreux tournois locaux ou nationaux. Que ce soit en classique, tel que vous le jouez "à la maison" ou en duplicate, de bons moments seront à partager avec d'autres passionnés.

Renseignements auprès de la présidente :
Anne-Chantal BLACHE, tel : 04 76 53 88 09



Noyarey Figurines Maquettes 38

Notre Assemblée Générale a eu lieu samedi 22 janvier 2022 à la MDA. Le nouveau bureau est élu pour 4 ans (CF. photo). Ce virus ne nous a pas simplifié la vie, nous avons eu une trêve qui nous a permis de nous déplacer un peu chez nos collègues maquettistes mais cela s'est de nouveau vite arrêté en novembre. Mais nous allons de l'avant !

Nous nous investissons à la vie du village avec les diverses manifestations qui auront lieu. Dès qu'il sera possible, nous irons exposer le travail de chacun des membres du club dans les prochains salons de modélismes.

Notre souhait est de pouvoir organiser notre exposition, initialement prévue en 2020, au premier trimestre 2023. Nous vous rappelons que le club Noyarey Figurines Maquettes 38 est ouvert à tous dès 8 ans et vous êtes les bienvenus pour vous présenter notre passion.

Un petit rappel de nos jours d'ouverture et de nos coordonnées :

- Le mardi : 20h15/23h uniquement les adultes
- Le mercredi : 14h/17h30
- Le jeudi : 20h15/23h
- Les samedis : 14h/18h (2ème et 4ème samedi)
- Fermé pendant les vacances scolaires sauf exception.

NFM38
Maison Des Associations – Salle Belledonne
75 rue du Maupas
38360 Noyarey
Tel. : 06.52.71.50.10
Mail : nfm38360@gmail.com



Noyarey Figurines Maquettes 38

Franck Bozzi
Président

Florence Bozzi
Trésorière

Cécile Lima
Secrétaire



Théâtre



« Cultivarts » et « Interlude et cie » sont deux associations nucerétaines œuvrant pour le spectacle vivant, en particulier le théâtre, l'impro et le clown. Composées de passionnés, professionnels et amateurs, ces 2 structures s'associent pour vous concocter de belles surprises ! Notamment pendant les vacances d'avril, où un public d'enfants et d'ados pourra découvrir ces différents univers ! Sous quelles formes ? Pour le savoir... Restez branchés !



Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi c'est moi c'est NOUS

BACH'ECHO



Bonjour les nucérétaines et les nucérétains,

L'association Bach'écho pose ses valises à Noyarey. Nous sommes un collectif dont la raison d'être est de construire une alternative durable aux modes de vies, qui aspire à la solidarité, au partage et au respect des êtres et de la nature.

Pour cela, nous proposons des événements d'éducation populaire basés sur trois axes : prendre soin de soi, prendre soin du vivant et échanger autour des questions sociétales.

Et concrètement ?

Des ateliers de gestion des émotions pour les enfants, le « Bach'estival » (festivités autour de l'écologie), un « Bach'bike » (festivités autour du vélo : réparations, projections, débats sur la mobilité), des ateliers cook&speak (cuisinons en parlant anglais), des « créativa » (fabriquons au lieu de consommer), des « vide ta penderie » (zone de gratuité), ...

Et retrouvons-nous sur notre 1er événement à Noyarey : un cycle de communication bienveillante pour adultes organisé les lundis 14, 21, 28 mars et 4 avril de 19h à 21h30. Intéressés... ?

Suivez-nous sur facebook @bachecho ou contactez-nous sur contact@bach-echo.fr ou au 06 72 55 99 27



Les Petits Malins

Les Petits Malins, c'est un accueil pour nos enfants !!

Mais Les Petits Malins, c'est aussi :

- Des activités, des jeux de rôles, des séances de pâtisserie...
- Des sorties à la ferme, des ateliers cirque, des spectacles de magie...
- Des veillées, des soirées jeux en famille, des tombolas...
- Des stages Ski, Poney, moto, etc.



Pour nos enfants, Les Petits Malins, ce sont des cabanes faites de draps où retrouver copains et copines, C'est un monde magique où pirates jouent avec princesses et élèves de Poudlard.

Ce sont des avions en papier, des scoubidoues, des galettes, des frites... Et des bêtises aussi parfois.

Les Petits Malins, c'est tout cela et bien plus encore !

Mais Les Petits Malins, c'est aussi une association qui fonctionne avec des bénévoles.

Alors, pour continuer de voir autant d'étoiles dans les yeux de nos enfants, nous avons besoin de vous.

Les Petits Malins recrutent ! Alors n'hésitez pas, parents futurs bénévoles, rejoignez-nous ! si il n'y a plus de membres du bureau, il n'y a plus d'association.

ASSOCIATION LES PETITS MALINS
1 rue des clos – 38113 VEUREY-VOROIZE
Tel 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr
www.lespetitsmalins.fr



Retrouvez toutes les coordonnées des associations nucérétaines sur l'appli mobile Noyarey





Un gymnase remis aux normes incendie.

L'arrêté d'ouverture du gymnase Charles de Gaulle vient de revenir validé de la Préfecture. Signé par le Maire le 11 janvier dernier, il consacre un an de travaux de remise aux normes incendie pour cet équipement sportif indispensable aux Nucérétais.

Après plusieurs avis défavorables des pompiers (le « SDIS » - Service Départemental d'Incendie et de Secours) au fonctionnement de l'établissement, le dernier datant du 07/02/2019, la commune a entrepris des travaux certes invisibles mais conséquents de remise aux normes pour assurer l'indispensable. Tout d'abord en faisant appel à une société spécialisée en sécurité incendie avec

le remplacement des BAES défaillants (lumières de sécurité), la reprise de l'intégralité du système d'alarme incendie, l'installation de plans d'évacuation et d'intervention pour les pompiers, le remplacement des lumières de sécurité en hauteur (blocs phare), etc. pour un montant cumulé d'un peu moins de 10 000 euros.

En interne, une remise à plat administrative, la commande de matériel, dont de nouveaux tapis de gymnastique, résistants au feu et des interventions par les services techniques sont venues compléter cette volonté de la municipalité. Tous ces efforts ont permis que le SDIS se prononce le 9 décembre dernier pour lever l'avis défavorable pesant sur cet

équipement. Ce rapport enfin positif de la « Sous-Commission Départementale de Sécurité » a autorisé le Maire à prendre un arrêté conforme d'ouverture de l'établissement...le dernier datant de 1993 !

La commune ne compte pas s'arrêter là mais bien poursuivre les efforts entrepris dans le domaine de la sécurité incendie pour l'approfondir encore davantage, et sur tous les autres aspects du gymnase qui le nécessitent- et ils sont nombreux !

Vous pouvez retrouver une copie de tous les documents officiels sur : www.noyarey.fr/gymnase

La mairie de Noyarey lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour être assesseur dans un bureau de vote, à l'occasion de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles, participent au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés :

- de contrôler et faire signer la liste d'émargement,
- d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin.

Ils peuvent également être amenés à suppléer ou assister le président et ainsi procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne.

Enfin, les assesseurs titulaires doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.

Renseignements et inscriptions en Mairie.

DEVENEZ ASSESSEUR d'un bureau de vote à NOYAREY

Pour éviter
la corvée
de ménage
dominicale...



Élection présidentielle
Dimanches
10 et 24 avril 2022
à Poly'Sons



Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Mairie
04 76 53 82 01 ou accueil@noyarey.fr





DÉLINQUANCE À NOYAREY

Quelques chiffres...

Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, notre policière municipale et nos gendarmes veillent sur nous. A la tête de la brigade de Sassenage, dont dépend Noyarey, c'est le Major Jacquet qui coordonne, organise, notre précieuse collaboration...

L'essentiel de la délinquance, dans notre commune, est routière et environnementale.

Contre la délinquance routière, nous avons multiplié les contrôles. Attention ! ce sont très souvent des habitants de Noyarey qui... roulent trop vite !

Lorsque les conditions sanitaires le permettront enfin, nous pourrons repenser notre village et développer les mobilités douces; mettant le piéton, et le vélo en sécurité.

De plus, l'idée d'un radar de feu est pour l'instant en attente de législation...

La délinquance environnementale (les déchets sauvages, les utilisations illégales de parcelles, ...) est une priorité pour Perrine Hachoud, très sensibilisée par cette question par son parcours en Guyane où elle a pu mesurer l'impact de la pollution humaine sur la santé des personnes.

Peu d'atteinte aux biens, mais gardons notre vigilance ! La participation citoyenne en cours d'installation saura identifier les faits suspects et y réagir. Car oui les voisins vigilants participent activement à la diminution de la délinquance... n'hésitez pas à vous inscrire au dispositif de veille.



Quatre années en Guyane, située en forêt amazonienne, cœur et poumon de notre terre, où j'ai pu constater les dégâts dus au manque de civisme. Les pollutions de l'Homme entraînent une dégradation du niveau de vie de chaque être sur terre. Nombreux sont les « garimpeiros » (orpailleurs) en Guyane à chercher de l'or illégalement avec des techniques ancestrales composées de mercure, de plomb. Les quantités de plomb dans le sang explosent les records, pis, ce sont les autochtones vivant en zone protégée qui paient le prix le plus fort avec un taux de malformations fœtales, seulement en mangeant du poisson.

La pollution est différente en métropole mais toute aussi dangereuse : rincer son pinceau de peinture dans un cours d'eau ou dans son jardin, jeter ses mégots de cigarettes, jeter ses déchets de maçonnerie.... Nous sommes assez civilisés pour nous rendre en magasin acheter une télé ou des sodas, alors nous le sommes aussi pour nous rendre en déchèterie ou jeter sa poubelle dans un conteneur.

Perrine HACHOUD



Le conseil des Aînés est un groupe représentatif des seniors de Noyarey. Il montre qu'ils peuvent rester actifs et réfléchir à des projets à court terme mais aussi à moyen et à long terme. Ce conseil est un outil de réflexion, de consultation, de propositions et d'actions. Il se réunit tous les 2 mois environ. Les élus sont parfois sollicités à y participer pour apporter des précisions. Après chaque réunion un compte-rendu est rédigé et envoyé à la municipalité.

Au cours des différentes réunions qui ont eu lieu, plusieurs propositions qui ont été faites ont abouti ou sont en cours de réalisation :

- La mise en place d'ateliers informatiques pour les Nucérétains qui le souhaitent
- La pose de panneaux d'expression libre et municipaux à différents lieux
- L'illumination du village pour les fêtes de fin d'année

D'autres thèmes ont fait l'objet de débats

- La redynamisation du haut village (aménagement de la place Victor Jat, fleurissement, animations...)
- Les nuisances sonores liées au devenir de l'ancienne propriété Bénilan (futur lieu de réceptions)
- L'installation de bancs le long de la route de la Vanne pour les promeneurs
- La dégradation de l'église, le devenir de la cure, l'aménagement du cimetière
- Les actions à mener pour un meilleur comportement citoyen (bruit, vitesse, propreté, stationnement)

Au cours des prochaines réunions, les Aînés retravailleront sur ces thèmes et feront des propositions concrètes aux élus.

Une AMAP à Noyarey !

L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) vous permet à la fois d'accéder à des produits sains (Bio), locaux, à tarifs très compétitifs, et en même temps de soutenir des producteurs/éleveurs paysans qui gèrent des fermes à taille humaine dans le respect de l'environnement et des animaux.

Ci-dessous, des infos détaillées sur les produits disponibles.

On peut choisir les produits qui nous intéressent; par exemple, ne prendre que les légumes et les œufs.

La plupart des produits marchent par

"abonnement", on s'engage sur plusieurs semaines/mois et on paye à l'avance (chèques à l'ordre du producteur). Chaque produit est géré par un amapien référent qui gère la relation entre les amapiens et le producteur.

On peut rejoindre l'AMAP à n'importe quel moment, et au cas par cas intégrer les abonnements en cours. L'inscription aux abonnements (lorsqu'ils se renouvellent) se fait via un site en ligne.

Les livraisons se font les mardis entre 18h45 et 19h15 à côté des services techniques. Il faut venir avec un sac pour récupérer les produits. Chaque

amapien doit assurer une permanence (distribuer les colis le mardi) 4 fois par an.

L'adhésion coûte 22 € par foyer (couvre les frais d'adhésion au réseau départemental des Amap et le coût de location du logiciel de gestion des abonnements)

Pour nous rejoindre, vous pouvez appeler Luc Ihli au **07 69 67 01 38**.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à passer nous voir un mardi soir !

amapnoyarey.free.fr
et aussi [facebook.com/amapnoyarey](https://www.facebook.com/amapnoyarey)



Vert chez nous l'AMAP de Noyarey



Produits	Abonnement	Fréquence de livraison	Durée	Provenance	Remarque
 Légumes	oui	1 fois / semaine	6 mois	Moirans	16 € le panier pour 4 à 4,5 kg de légumes
 Fruits	oui	1 fois / 15 jours	7 mois	Balbins	De septembre à mars (raisin, pommes, poires, kiwis, châtaignes et jus). 12 € le panier
 Poulet	oui	1 fois / mois	6 mois	Saint Antoine l'Abbaye	3 tailles différentes
 Œufs	oui	1 fois / 15 jours	10 livraisons	Saint Antoine l'Abbaye	2 € les 6
 Pains	oui	1 fois / semaine	3 mois	Saint-Pierre-de-Genèbroz	On peut changer de pain chaque semaine ou même ne pas en prendre une semaine. À partir de 3,8€ le kg (complet, lin, noix, seigle...)
 Chèvre	oui	1 fois / 2 semaines	10 livraisons	Méaudre/Autrans	Lait, yaourt, fromage
 Viande (porc, bœuf, veau)	non	3 ou 4 fois / an	pas de contrat	Méaudre	Colis de 3kg ou diverses saucisses
 Savon	non	1 fois / an	pas de contrat	Grésivaudan	
 Miel	non	2 ou 3 fois / an	pas de contrat	St Egrève	
 Agneau / Cabri	non	2 ou 3 fois / an	pas de contrat	Ezy	+ merguez
 Huile de noix	non	1 fois / an	pas de contrat	Saint Antoine l'Abbaye	
 Poisson	non	1 fois / 2 mois	pas de contrat	Beaufort (38)	Pisciculture Murgat

Vie du VILLAGE



Des échos du groupe de travail « Vie du village »

Le groupe de travail « Vie du village » s'est constitué en juin 2021.

Un an que nous attendions ce moment car la crise sanitaire nous avait amenés à reporter plusieurs fois ce projet promis lors de la campagne électorale.

La première réunion a permis aux personnes présentes d'apporter leur vision et leurs idées.

Le premier évènement proposé fût la fête de la musique.



Les conditions sanitaires ne permettant pas les rassemblements, un groupe de musiciens installé sur une remorque tractée a permis d'amener la musique dans différents quartiers. Cette initiative a été fortement appréciée.

Une réflexion sur la fête du village a été engagée. Un projet prévu en septembre 2021 a été élaboré en quelques réunions pour aboutir à une annulation, le plan B « météo »



n'ayant pas été bien pensé. Plutôt que de se décourager de cette première déconvenue, le groupe s'est concentré sur l'organisation du traditionnel « Marché de Noël », initialement prévu Place Victor Jat. La météo, une fois de plus défavorable, nous a contraints au dernier moment à investir la salle « Poly'sons », ce qui s'est avéré une belle réussite grâce à l'inventivité et à l'investissement de chacun.



Pour cette année 2022, plusieurs dates ont d'ores et déjà été définies :

- **Mardi 21 juin 2022** : fête de la musique sur la place Victor Jat en format « scène ouverte aux artistes volontaires ». Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant.
- **Mercredi 13 juillet 2022** : bal et feu d'artifice.
- **Vendredi 2 septembre 2022** : forum intercommunal des associations à Veurey.
- **WE du 17/18 septembre 2022** : fête du village.



- **Mi-octobre 2022** : « 10 jours de la culture » : évènement organisé en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole.
- **Dimanche 4 décembre 2022** : marché de Noël.



Bien entendu, ceci est un calendrier prévisionnel, certaines dates peuvent être susceptibles de changer et certains événements peuvent faire leur apparition également.

Comme on peut le constater, beaucoup de travail en perspective. Souhaitons-nous de meilleures conditions !

Ce groupe « Vie du village » n'est pas un groupe fermé mais ouvert aux propositions et aux bonnes volontés alors si vous souhaitez apporter vos idées lors des réunions de préparation ou tout simplement apporter votre aide lors des divers événements proposés, n'hésitez pas à contacter p.commere@noyarey.fr ou d.perrin@noyarey.fr.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Si vous désirez participer à la « scène ouverte » sur la place Victor Jat pour la fête de la musique du mardi 21 juin 2022, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de la mairie ou d.perrin@noyarey.fr ou p.commere@noyarey.fr

LA PROPETE URBAINE : TOUS CONCERNÉS !

Quoi de plus consternant que de se promener et voir les déchets de toutes sortes (masques, canettes, papiers, etc...) envahir notre paysage. Il est le devoir de chacun d'entre nous d'adopter les bons gestes pour respecter notre environnement, tout simplement.

Je promène mon chien : je prends avec moi le nécessaire pour ramasser ses déjections.

Je dépose mes bouteilles, bocaux, pots de yaourts... dans le container à verre. Si les objets sont hors calibres, je les apporte en déchèterie.

Je me balade : je garde sur moi les papiers d'emballages, mégots de cigarettes... Savez-vous qu'un mégot met 12 ans pour se dégrader ?

Je constate un dépôt sauvage : je signale sa présence via l'application MOBILE Noyarey ou à l'accueil de la mairie.

Il est rappelé que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est passible d'une amende.

**ALORS FAISONS DES GESTES SIMPLES
ET PRÉSERVONS NOS ESPACES DE VIE.**

DEVENEZ ASSESSEUR d'un bureau de vote à NOYAREY

Élection présidentielle - dimanches 10 et 24 avril 2022 à Poly'Sons

*Pour échapper au foot à la télé
tout le dimanche...*



Renseignements et inscriptions
à l'accueil de la Mairie
04 76 53 82 01 ou accueil@noyarey.fr

Comité Des Sages



En janvier, nous avons rencontré les élus en charge :

- Du projet Crèche ; actuellement en attente de réponse de la part de différents cabinets d'étude (mi-février).
- Du projet Cantine Scolaire : plusieurs hypothèses sont encore à préciser : extension ? construction ?

Les actions participatives sont actuellement prématurées pour ces deux projets.

En octobre, nous avons rencontré Madame le Maire pour clarifier les besoins, les attentes de chacun et connaître les projets en cours afin d'envisager, pour notre part, un éclairage sur la notion d'actions participatives.

Madame le Maire nous a ensuite transmis un tableau d'avancement des projets intégrant le nom des élus concernés .

Le projet « Plaine des Sports » étant le plus avancé, une première réunion avec les élus travaillant sur ce projet a eu lieu en décembre. Des pistes d'actions auprès des associations et de la population ont été élaborées en commun.

Enfin les autres projets qui seront à l'étude prochainement concernent :

- La circulation près des écoles : des ateliers avec des parents volontaires ainsi que des réunions publiques avec les parents d'élèves, des assistantes maternelles, des riverains... ont déjà eu lieu et des propositions ont émergé de ces ateliers. Elles sont actuellement soumises aux techniciens de la Metro.
- La circulation globale dans l'ensemble du village.

En collaboration avec les élus, nous étudierons quelles actions participatives pourront être mises en place auprès des habitants de la commune et sous quelle forme de façon à faire avancer ces projets .

email : cds@noyarey.fr / internet : www.noyarey.fr/cds



Nouvel outil à votre disposition : Travaux Infos Trafic.

Notre village se transforme et de nombreux travaux vont s'enchaîner dans les prochains mois ; il est primordial que chacun puisse les anticiper pour en limiter la gêne.

sur le site internet :
www.noyarey.fr/travauxinfotraffic

sur votre smartphone, grâce à
l'application mobile Noyarey.



Supplément
détachable

LIMITATION DES VITESSES SUR LA COMMUNE



D 1532

NOYAREY

ZONE

30



A quelle vitesse doit-on rouler dans la Métropole de Grenoble ?

Hors agglomération*, la vitesse est **limitée à 80 km/h**, sauf panneau de signalisation imposant une autre limitation maximale de la vitesse. C'est le Président de la Métropole de Grenoble qui détient les pouvoirs de police de la circulation en dehors des agglomérations.

En agglomération*, la vitesse est **limitée à 30 km/h**, sauf marquage au sol permettant ponctuellement de rouler à 50 km/h. C'est le Maire qui détient les pouvoirs de police de la circulation à l'intérieur des agglomérations.

Depuis 2016, la limitation de vitesse généralisée à **30km/h** dans nos villages, s'applique dans 46 des 49 communes de notre Métropole par dérogation à la règle nationale qui permettait de rouler à 50km/h en agglomération avant cette date.

Les communes de Mont-Saint-Martin, Saint-Paul-de-Varces et Le Gua ne sont pas entrées dans le dispositif « métropole apaisée » et restent donc à 50 km/h au maximum.



* Une agglomération correspond à « l'espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde » (article R 110-2 du code de la route)



Le constat sur la signalisation existante à Noyarey

Actuellement, les agglomérations de Noyarey ne sont pas définies clairement : seuls quelques panneaux isolés sont en place.

Par ailleurs, les limitations de vitesses ne sont pas clairement établies et compréhensibles par les usagers de la rue.

Nos objectifs et propositions

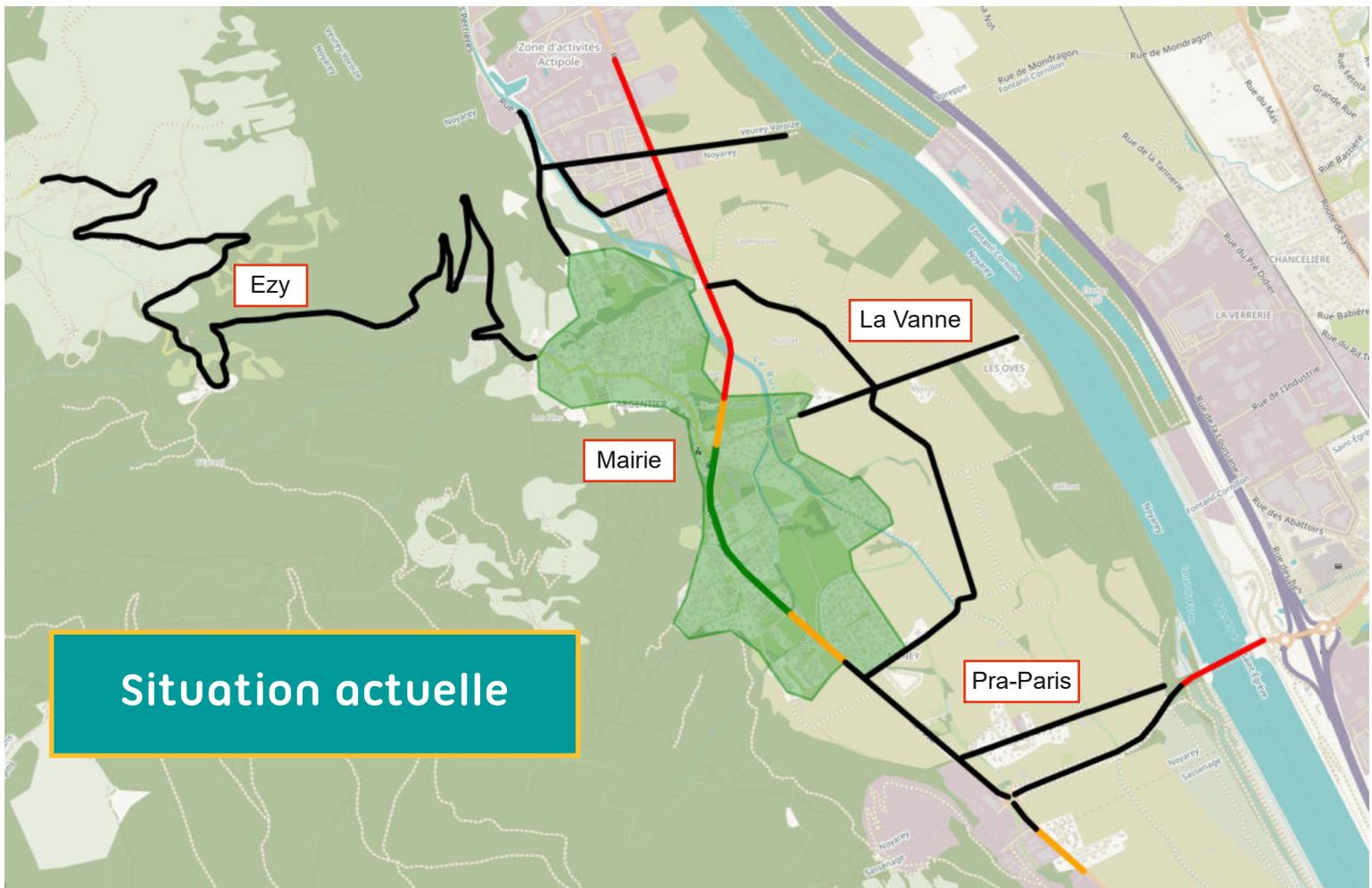
Développer les mobilités douces, rendre leur place aux modes actifs (piétons et cycles), sécuriser notre village : c'est donc le moment de construire ensemble notre qualité de vie !

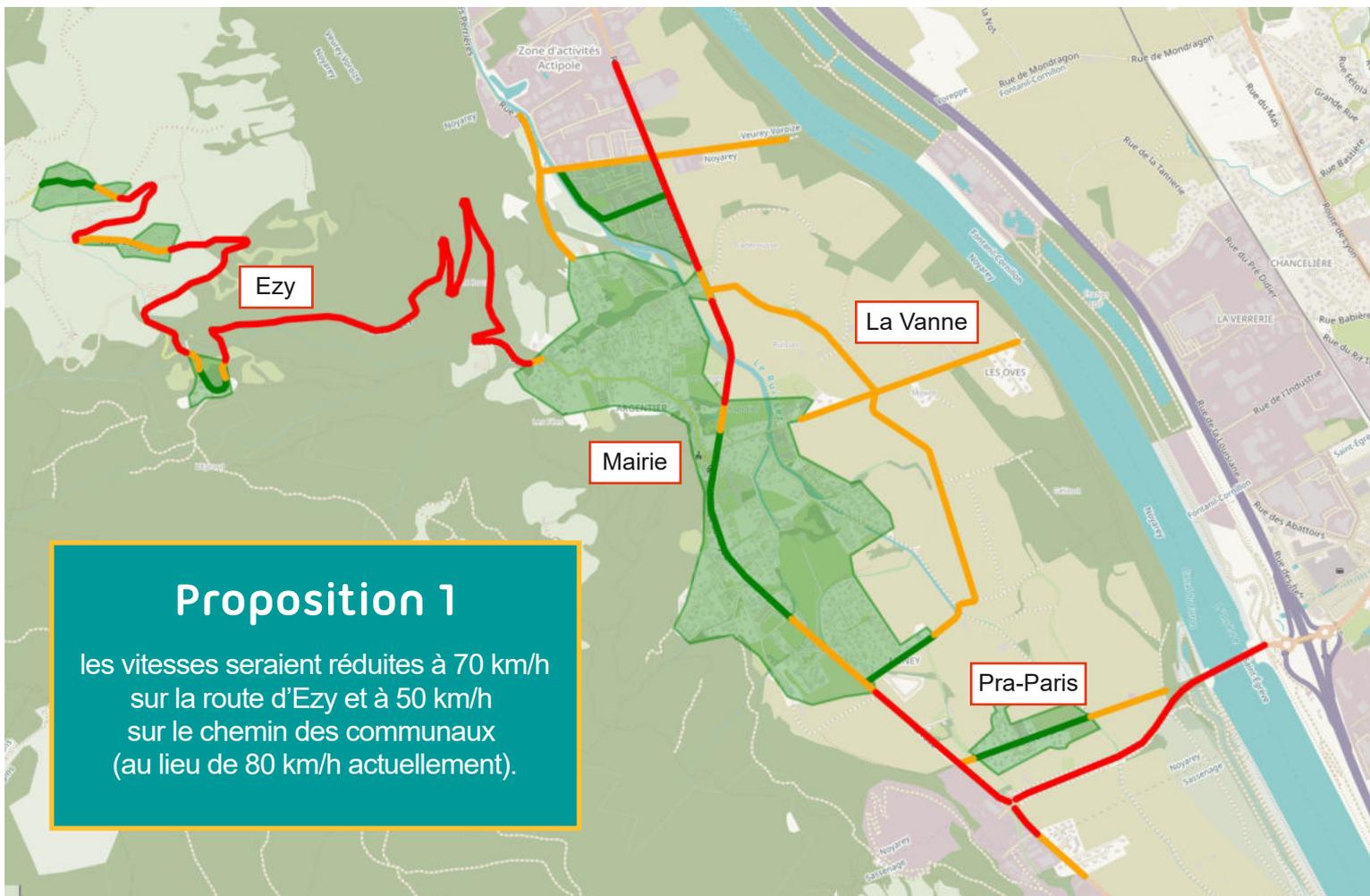
Passons ensemble d'une ambiance de « routes » à une ambiance de « rues » pour notre village ! Sachant que ce sont les nucléotains qui roulent le plus à Noyarey (et souvent le plus vite...), vous trouverez sur ce document le plan de la situation actuelle, des propositions faites et de ses deux variantes.

Notez bien que les éléments ci-dessus ne sont qu'une première étape et sont indépendants de la réflexion globale qui doit être menée avec vous sur la sécurisation des déplacements dans Noyarey : création de zone de rencontre ? sécurisation des carrefours ? modification de sens de circulation ? Vous avez été nombreux à nous faire part de vos idées, et nous en discuterons lors d'un travail avec vous qui se tiendra au premier semestre 2022.

LÉGENDES

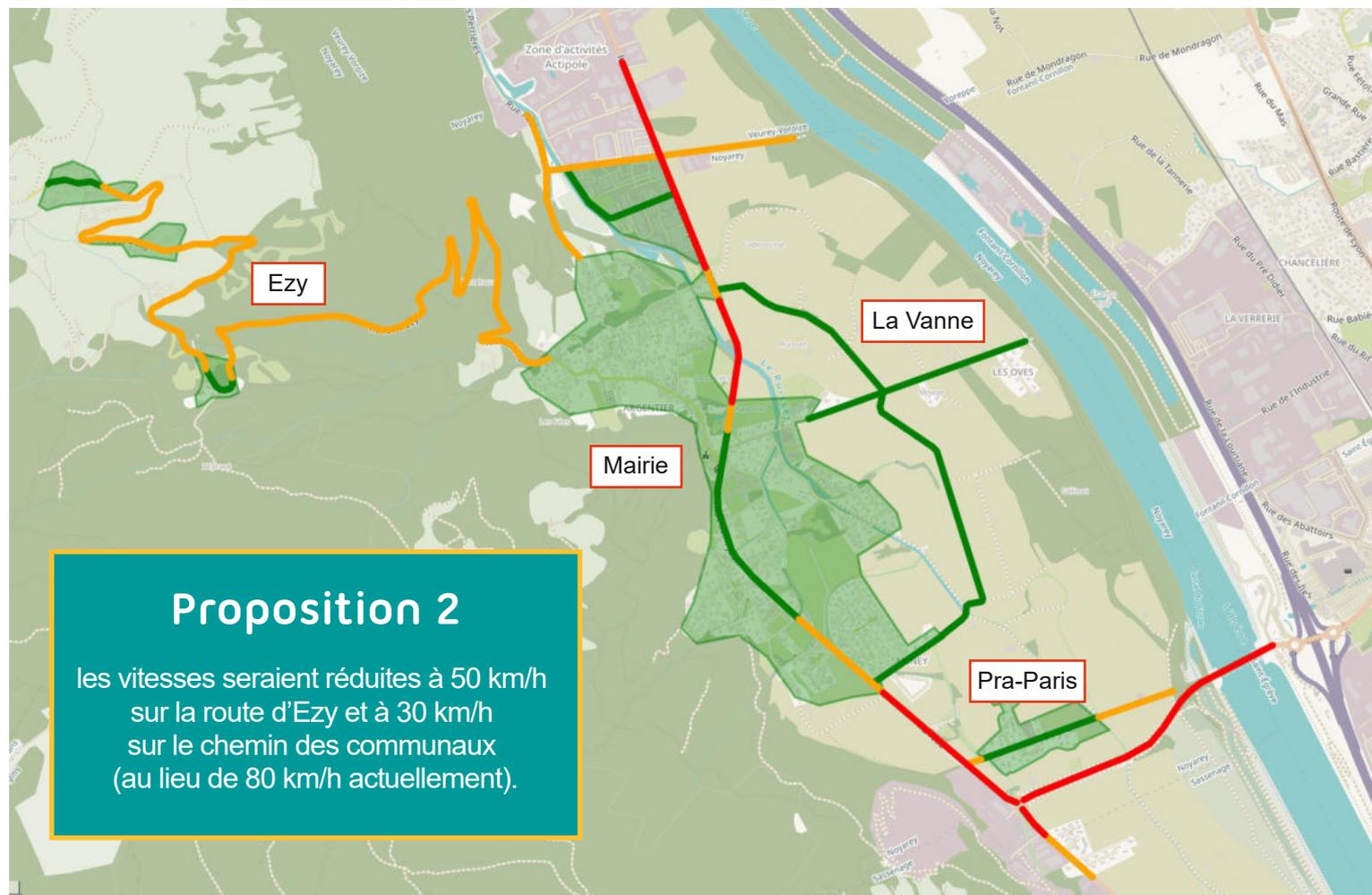
	= 80 km/h
	= 70 km/h
	= 50 km/h
	= 30 km/h





Proposition 1

les vitesses seraient réduites à 70 km/h sur la route d'Ezy et à 50 km/h sur le chemin des communaux (au lieu de 80 km/h actuellement).



Proposition 2

les vitesses seraient réduites à 50 km/h sur la route d'Ezy et à 30 km/h sur le chemin des communaux (au lieu de 80 km/h actuellement).

LIMITATION DE LA VITESSE

à Noyarey



RÉUNION PUBLIQUE

jeudi 24 mars à 18h

Salle Poly'Sons

Parce que c'est uniquement ensemble que les choses pourront changer,
merci d'envoyer vos suggestions, remarques et avis,
à l'accueil de la mairie via ce coupon réponse
ou par email : accueil@noyarey.fr

Coupon réponse

Votre quartier de résidence :

Comme promis, ce mandat est féminin !

Vous avez pu vous en rendre compte, l'équipe municipale a à cœur de mener des projets mettant les femmes à l'honneur.

Ainsi, depuis le mois d'octobre, une à deux fois par mois, des séances de self défense sont dispensées par l'association « Combat sambo » de Saint Martin le Vinoux. Proposés gratuitement aux Nucérétaines à partir de 15 ans, et sans limite d'âge, ces stages se déroulent le samedi matin de 9h à 12h et sont totalement gratuits, sans inscription et sans engagement. Les objectifs : savoir se défendre, et gagner en confiance en soi.

De plus, dans le cadre du projet immobilier situé rue du Maupas, les promoteurs ont sollicité la municipalité pour le choix d'un nom de rue et bien qu'il s'agisse d'un tènement privé, nous avons proposé que le nom d'une femme Iséroise soit attribué à la création de cette nouvelle voirie. C'est une première à Noyarey !

Enfin, en mars, à l'occasion de la « Journée de la Femme », seront exposés sur le parvis de l'école et en mairie, les portraits de douze femmes remarquables de l'Isère, en partenariat avec l'association « Les Égales », qui diffuse les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines d'action et d'activité.

Pour compléter cette exposition, une conférence à la salle Poly'sons sera animée par Brigitte Périllé (Présidente de l'association) le 18 mars.



Noyarey et Égales présentent

Femmes Remarquables de l'Isère

Pionnières, héroïnes, célèbres ou inconnues, elles sont natives de l'Isère, de passage ou d'adoption... Par leur talent, leur esprit, leurs capacités d'action ou d'innovation, elles ont toutes honoré notre département. Artistes, écrivaines, cheffes d'entreprises, militantes, résistantes, femmes politiques, scientifiques ou sportives elles ont toutes été reconnues par leurs pairs.

DU 5 AU 20 MARS 2022
À LA MAIRIE & SUR LE PARVIS DE L'ÉCOLE
DU MÛRIER, 262, ROUTE DE LA VANNE
NOYAREY

Les Égales est une association loi 1901 qui offre des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines d'action et d'activité. Elle propose les droits des femmes et valeurs des femmes dans l'école et dans la société actuelle par l'organisation de conférences, ateliers et ateliers de travail. Les Égales est un réseau local et est affilié à l'association nationale des femmes remarquables de France.

Partenaires : La Région Isère, Noyarey, Les Égales, etc.



Mutuelle Communale

Favoriser l'accès aux soins des habitants

La commune de Noyarey a signé une convention de partenariat avec la mutuelle Mutualp afin de faire bénéficier à ses habitants du dispositif de la mutuelle communale.

La mutuelle communale permet d'accéder à une complémentaire santé avec des prestations de qualité et des cotisations calculées au plus juste. Elle est ouverte aux habitants de Noyarey et aux personnes qui travaillent sur la commune et qui ne bénéficient pas d'un contrat obligatoire par leur employeur.

Ainsi, elle va s'adresser et être un avantage pour les retraités, les jeunes (étudiants ou sans emploi), les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, auto entrepreneurs) et les personnes sans emploi.

Des permanences sur rendez-vous sont organisées en mairie de Noyarey, pour ne pas rater la prochaine, consultez l'agenda de la commune sur internet www.noyarey.fr/agenda ou sur l'application mobile Noyarey.

Pour prendre rendez-vous et réaliser une étude, comparer, ou tout simplement en savoir plus et sans engagement, vous pouvez contacter Gilles Falconnet en charge du dispositif au 06 16 24 92 28 ou mutualp-communales@mutualp.fr

LA CARRIÈRE

SASSENAGE / NOYAREY

BALTHAZARD & COTTE



L'exploitation de la carrière

C'est en 1912 que la société « Balthazard » commence à racheter une partie de la « société des Carbures de Séchilienne » pour s'implanter à Sassenage et Noyarey. Quelques années plus tard, à la suite de difficultés financières, c'est l'ensemble de la « société des Carbures de Séchilienne » et de la société « Keller » qui seront rachetés.

Alors entièrement souterraine, la carrière est constituée d'impressionnantes galeries de trente mètres de largeur et de trente mètres de hauteur. C'est au cours des années 1960 que l'exploitation souterraine cessera pour se faire à ciel ouvert, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le calcaire en sous-sol est presque pur, avec des teneurs en impuretés (par exemple le fer) très faibles, et permet encore aujourd'hui de fournir des industries variées présentes dans chacun de nos gestes quotidiens. Le calcaire peut ainsi servir à l'alimentation animale, à la formulation des bétons ou des enrobés, à la préparation d'enduits de façade, à l'amendement des sols ou à la fabrication de verre.

Actuellement, une vingtaine de salariés exploite environ 300 000 tonnes de calcaire par an. La majorité d'entre eux habite sur les communes de Sassenage et Noyarey.



Les actions

Un plan de réduction des nuisances est mis à jour chaque année.
Ce plan a déjà permis certaines améliorations significatives.

informations fournies par



Pose de silencieux
sur les cheminées.

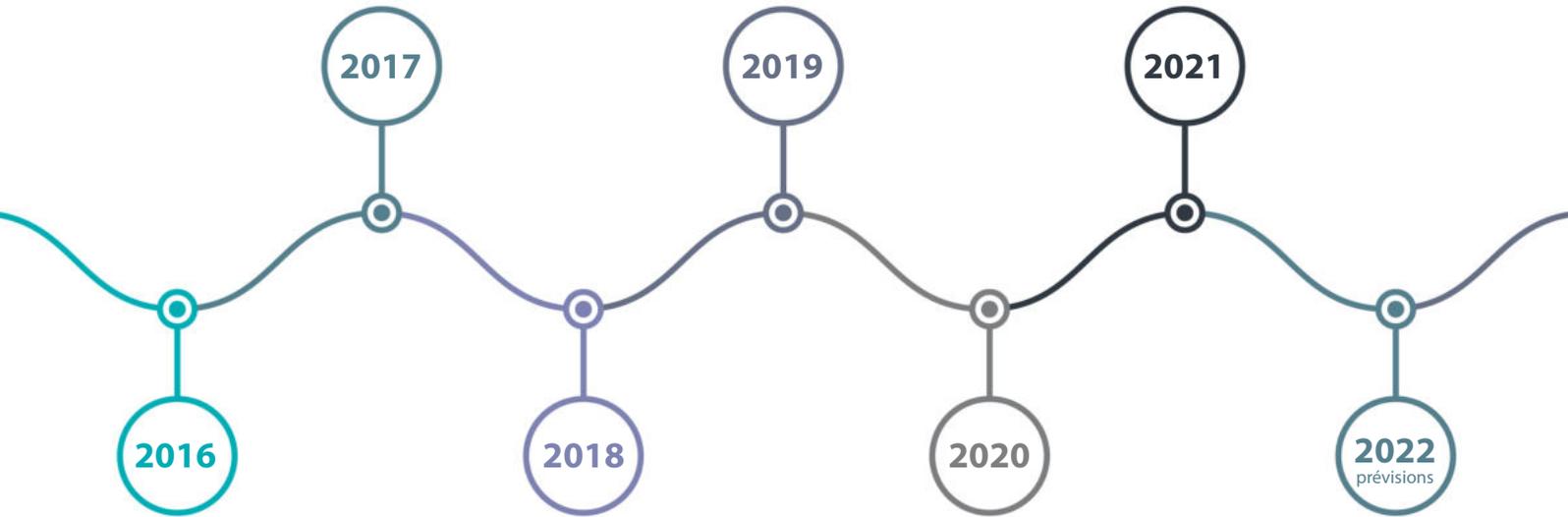
Décalage des horaires de travail
pour réduire le bruit le matin.

Réduction des nuisances sonores
par réduction de la hauteur de
poussage et la fin de l'utilisation
d'un brise roche hydraulique sur
l'éperon rocheux.

Réfection complète des filtres pour
supprimer les colonnes de poussières au-
dessus de l'usine.

Modification de l'arrosage des pistes de
circulation pour limiter les poussières :

- Remise en service de l'arrosage devant le parking des bureaux.
- Mise en place de lances statiques d'arrosage de la cour.
- Réfection de la rampe d'arrosage des véhicules provenant de la carrière.



2016

Étude acoustique
préconisation de mise en
place de silencieux.

2017

Pose de silencieux
sur les cheminées.

2018

Finalisation des études et
lancement des travaux de
bassins de décantation.

2019

Décalage des horaires de travail
pour réduire le bruit le matin.

Réduction des nuisances sonores
par réduction de la hauteur de
poussage et la fin de l'utilisation
d'un brise roche hydraulique sur
l'éperon rocheux.

2020

Maîtrise des projections de gravats et des
émissions de poussières lors des tirs :

- Suivi météorologique renforcé pour positionner les tirs les jours de météo favorable.
- Mise en place de la station météo.
- Ouverture de fiches d'écart à chaque raté de tir.
- Mise à jour de la consigne « poussière » incluant l'arrosage en sommet de carrière.

Mise en place de bardage et capotage pour
réduire les émissions sonores des broyeurs.

2021

2022
prévisions

Réduction du bruit :
projet de réalisation d'un
bardage supplémentaire sur
la partie avant de l'usine afin
de supprimer l'un des bruits
le plus gênant perçu par les
plus proches voisins.

Système d'arrosage :
investissement
complémentaire pour réduire
la poussière.

Avec l'application nosRiverains,
suivez l'actualité de la carrière
Sassenage/Noyarey



Le contrôle de l'exploitation de la carrière

La Carrière doit rendre des comptes sur son exploitation. A ce titre, elle est suivie et contrôlée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Chaque année, une « commission de suivi » est organisée, accompagnée en général d'une visite d'une partie de la carrière.

Lors de ces commissions, la carrière présente son bilan de l'année en terme d'exploitation, les mesures des nuisances qu'elle génère (bruit, poussière, vibration, etc.) et leur confrontation avec les obligations réglementaires, les travaux qu'elle réalise et l'évolution du retour à la nature des espaces qu'elle n'exploite plus.

Sont invités lors de ces « commissions de suivi » annuelles de la carrière : les représentants de l'État (la DREAL, la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), l'Agence Régionale de Santé de l'Isère), la gendarmerie, les communes de Noyarey et de Sassenage et deux représentants par association locale constituée. Ainsi, les associations suivantes y ont déjà participé : Noyarey Nature, Associations des Côtes de Sassenage, Association Environnement Nature Sassenage, la FRAPNA, France Nature Environnement.



Un projet d'association à Noyarey ?

Des habitants nous ont fait part de leur volonté de créer une association afin de pouvoir demander à la DREAL, la participation de deux de ses représentants, aux commissions de suivi annuelles de la carrière.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à le faire savoir à l'accueil de la mairie au **04 76 53 82 01** ou sur accueil@noyarey.fr. Nous transmettrons vos coordonnées aux personnes à l'origine de ce projet afin de vous aider à fédérer vos énergies en ce sens.

Pour se tenir informé en permanence, une plate-forme de communication est à votre disposition depuis le mois de septembre 2021 :

NosRiverains.com (site web et application).

Ce service permet à chaque riverain qui le souhaite de faire part de ses attentes, questions, et observations et de se tenir informé des prochains tirs de mine ou des dernières améliorations apportées.



Étude énergétique des bâtiments communaux

Actuellement, les dépenses énergétiques des bâtiments communaux représentent une somme conséquente sur le budget de fonctionnement communal. La facture 2020 se chiffre à environ 84 700 € répartis de la façon suivante :

- Écoles : 26 200 € (gaz : 5 700 €, électricité : 11 100 €, bois au prorata : 9 400 €)
- Espace Charles De Gaulle : 21 900 € (gaz : 4 200 €, électricité : 10 600 €, bois au prorata : 7 100 €)
- Mairie et MDA : 24 000 € d'électricité
- Salle Poly'Sons : 9 600 € (électricité : 8 100 €, bois au prorata : 1 500 €)
- Ateliers communaux et Salle des Glairons : 3 000 € (gaz : 1 500 €, électricité : 1 500 €)

En dehors de toute considération financière, l'empreinte écologique de la consommation énergétique de ces bâtiments (environ 1 300 MWh chaque année) est très loin d'être exemplaire. A ceci, s'ajoute l'aspect réglementaire

du Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 dit « décret tertiaire ». Ce décret fixe des objectifs d'économies énergétiques pour les bâtiments de plus 1000m² à usage tertiaire (dont les bâtiments communaux). Le premier jalon à atteindre sera en 2030 avec la nécessité de réduire d'au moins 40% la consommation de nos bâtiments par rapport à 2010. Les jalons suivants seront en 2040 (-50%) et en 2050 (-60%). Pour être en mesure d'atteindre ces objectifs, il est indispensable de commencer dès maintenant.

Le programme ACTEE2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des bâtiments municipaux. En 2021, la commune de Noyarey a été lauréate de cet appel avec d'autres communes de la métropole de Grenoble, et a obtenu un financement de 12 000 € pour permettre des études énergétiques. Nous avons mandaté l'entreprise savoyarde « Ener-bat »

pour réaliser une série d'études et de simulations thermiques dynamiques afin d'établir des solutions d'amélioration des bâtiments communaux (Ecoles, Espace Charles De Gaulle, Mairie et Maison des associations).

Cette entreprise aura également en charge de nous proposer une étude financière des travaux afin de pouvoir envisager un plan pluriannuel d'investissement. En plus de l'aspect consommation énergétique, le confort d'été dans les bâtiments sera également un point important pour que les écoles, entre autres, ne soient plus un four l'été.

« Ener-bat » a commencé à travailler pour Noyarey pour environ 2 mois. En tant qu'usager des bâtiments communaux, vous pourrez être amenés à répondre à quelques questions de cette société via un questionnaire que la commune fera suivre aux personnes concernées.

Vos poumons, le dernier filtre !

En répondant à l'appel à candidature de « Grenoble Alpes Métropole » et « Atmo Auvergne Rhône-Alpes », la commune de Noyarey a eu la chance d'obtenir la mise en place d'un capteur de pollution aux particules fines. Ce capteur est positionné sur l'école élémentaire « Le Murier » et permet la mesure de la quantité de particules fines PM1, PM2.5 et PM10 dans l'air.

Les particules sont classées en fonction de leur diamètre : les PM10 ont 10 µm de diamètre, PM2.5 2,5 µm et PM1 1 µm. Plus elles sont fines plus elles sont nocives pour la santé, par exemple, avec ces 1µm (70x plus fin qu'un cheveu), les

particules fines PM1 pénètrent au plus profond de nos poumons entraînant des effets pulmonaires, une surmortalité, etc.

Noyarey étant relativement éloigné des grands centres urbains, on pourrait imaginer que la qualité de l'air soit assez bonne. Mais le capteur mesure très régulièrement des quantités de particules fines largement au-delà des seuils à ne pas dépasser pour rester en bonne santé. En effet, dès que la température extérieure baisse, la qualité de l'air de Noyarey se détériore rapidement. La principale source de ce phénomène est le chauffage individuel au fioul et au bois lorsque que le poêle est ancien. Les foyers ouverts et insert d'ancienne

génération émettent d'énormes quantités de particules. Lorsqu'une buche de 30cm est brûlée dans un foyer ouvert, 26 cm finissent dans l'atmosphère sans avoir chauffé votre maison. (Ajout du 2fev 12h50) De fait, lors des pics de pollution, essayons de ne pas en rajouter en limitant autant que possible l'utilisation de ces systèmes de chauffage ancien.

Pour avoir accès aux mesures de qualité de l'air, inscrivez-vous sur www.captotheque.fr, vous aurez également la possibilité d'emprunter gratuitement un capteur portable pour tester la qualité de l'air autour de chez vous, sur vos trajets du quotidien, etc.



Le CCAS, pour tous les nucléotains

Le Centre Communal et d'Action Sociale, mis en place dans chaque commune, a pour vocation première de venir en aide aux habitants en difficulté : Les jeunes et les moins jeunes. Il représente le côté social d'une mairie. Ainsi, si ses actions sont principalement tournées vers les populations dites « vulnérables », il a aussi pour missions de faciliter la vie de tous les habitants.

Pour ce faire le CCAS de Noyarey a mis en place, depuis plusieurs années ou plus récemment plusieurs dispositifs :

Sous conditions de revenus :

- Aide à l'adhésion associative
- Aide pour le financement des voyages scolaires.

Sans conditions de revenus :

- Permanences gratuites d'un écrivain public pour vos correspondances, vos déclarations numériques et plus globalement une aide sur vos démarches administratives. Irène est à votre disposition.
- Cours d'informatique gratuits ouverts à tous ; les bases et un petit peu plus...
- Portage de repas (déjeuner et/ou dîner) ; des bons petits plats livrés chez vous.
- Réservé à nos aînés :
- Transport à la demande pour des rendez-vous médicaux proches de Noyarey
- Colis ou repas de Noël pour les séniors.

L'âge des bénéficiaires des repas et colis de Noël est progressivement ramené à 75 ans. En 2022, les 72 ans et plus seront concernés. Cette mesure permettra de financer d'autres aides, pour tous les Noyaréens en difficulté.

NOUVEAUTÉ

Pour les personnes bénéficiaires, nous souhaitons proposer un partenariat avec la « Banque alimentaire » pour permettre la distribution en mairie de colis alimentaires.

N'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou à vous renseigner au **04 76 53 82 01**



noyarey.fr/ccas
sur l'appli mobile Noyarey
ccas@noyarey.fr



InterMob

Vous souhaitez diversifier vos modes de transport et réduire l'utilisation de la voiture ?

**PARTICIPEZ À L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE
InterMob**



InterMob

POUR PARTICIPER À CETTE ÉTUDE, VOUS DEVEZ :

- Être majeure et avoir le permis de conduire
- Utiliser la voiture au moins 3 jours par semaine (hors week-end)
- Résider et se déplacer dans Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, ou le Pays Voironnais
- Avoir l'intention de réduire l'utilisation de la voiture ou avoir commencé à le faire

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-E ?

RETROUVEZ-NOUS :

<http://bit.ly/InterMob>



Merci pour votre intérêt.

Contact :

intermob-enqueteur@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. 07 64 53 74 84 / 06 99 67 43 64

La bibliothèque

Un petit rappel du fonctionnement de la bibliothèque qui est gérée par l'association " Plaisir de lire " .

Présidente : Nicole Moro
Trésorière : Sonya Cardia
Secrétaire : Marie-Jeanne Minassian
Membres : Nicole Basset, Elisabeth Bouteau, Veronique Piergiovanni, Adeline Bodart.

La cotisation est de 10 € par famille. Pour l'instant une seule ouverture le jeudi de 17h à 19h, dès que possible réouverture le samedi de 11h à 12h.

Cette année une nouveauté, il vous est possible de vous inscrire à la numothèque de la métropole (bibliothèque numérique) avec des livres, de la musique, des films... pour cela il vous suffit d'être inscrits à une bibliothèque.

Un autre rappel aux personnes qui ont un peu, beaucoup, énormément de retard dans le retour des livres; merci de nous les rapporter rapidement.

Nos projets :

- Une matinée contes avec l'association Les Parparlotes pour les scolaires.
- La nuit de la lecture non pas en janvier mais en juin avec un décor très cocooning (tentes, coussins etc.) en extérieur.
- Nous recevons toujours les écoles, même si c'est plus difficile avec les conditions sanitaires, mais cela n'a pas découragé les primaires. Les six classes ont pu écouter les contes lus par nos bibliothécaires bénévoles.
- Demander à l'APJNV avec l'accord de la mairie une jolie fresque sur le vilain mur entre la bibliothèque et la pharmacie.

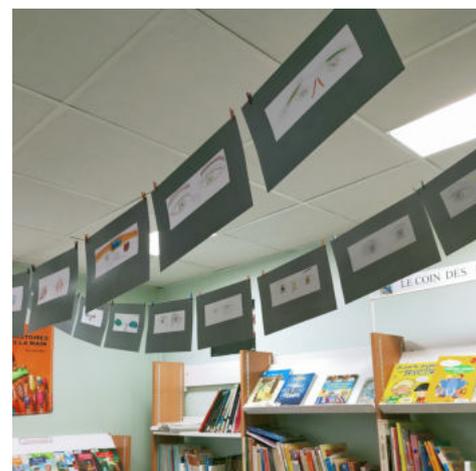
Ce ne sont que des projets, mais nous espérons pouvoir les réaliser.

Cette année la classe de CM1 de Véronique Perrin a pu bénéficier d'un atelier proposé par la Métro. Atelier de médiation autour du coffret du " Cabinet Rembrandt " qui fut un franc succès. les œuvres des enfants sont toujours visibles à la bibliothèque.

Et merci à nos bibliothécaires fidèles au poste : *Elisabeth Bouteau, Marie-Jeanne Minassian, Nicole Basset, Sonya Cardia, Véronique Perigiovani, Nicole Moro* et une petite nouvelle toute jeune *Adeline Bodart*.

Nous n'attendons plus que vous. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous faire part de vos suggestions.

Toute l'équipe de " Plaisir de lire " vous attend.



TU AS DES IDÉES À PARTAGER ?

TU VEUX FAIRE BOUGER NOYAREY ?



Que tu sois en CM2, au collège ou au lycée tu peux t'inscrire au futur

Conseil Municipal des Jeunes de Noyarey



construisons ensemble des projets que te ressemblent !

contact et infos : cmj@noyarey.fr



Chères Nucérétaines, chers Nucérétains,

Je veux tout d'abord dire MERCI à tous ceux qui ont participé au concert du nouvel an donné par les 55 musiciens de l'Orchestre Symphonique d'Eybens, dimanche 23 janvier, vous qui avez rempli la salle POLY'Sons. Ce fût un très beau concert, public très participatif, tout le monde est reparti enchanté.

Une nouvelle année commence, nous espérons qu'elle sera plus clémente que 2020 et 2021, et que nous pourrons profiter des bons moments de partage que le Comité des Fêtes est heureux de vous proposer pour ce premier semestre 2022.

8 Mai : marché au temps des fleurs, Place Victor Jat, mais il est possible que pour des raisons techniques, ce marché soit déplacé Espace Charles de Gaulle. Bien entendu les informations vous seront communiquées en temps voulu.

7 Juin : Dans le cadre des mardis de juin, concert gratuit donné par l'Echo des Cuves de Sassenage, Place Victor Jat.

19 Juin : CONCERT avec un chœur d'hommes « LES GARS DE ROIZE », Église Saint Paul à NOYAREY.

4 septembre : Vide grenier Espace Charles de Gaulle.

Ces animations se feront dans le respect des règles sanitaires du moment. Le Comité des Fêtes compte sur votre participation afin que l'on retrouve, la joie du bien vivre ensemble, moments qui nous ont tant manqués et pas encore retrouvés !!!

Les projets en cours d'élaboration du 2ème semestre vous seront communiqués dans un prochain bulletin municipal « INFOS NOYAREY »

Annie HENRY
présidente du Comité des fêtes de Noyarey

Un don pour les écoles

Jean Jacques Hairabédian et Gérard Fey se sont rendus aux écoles afin de leur remettre un chèque de 763,21 € selon la décision de la dernière assemblée générale de L'écho de la Sure.

Le montant de ce chèque correspond au solde de caisse de cette association, désormais mise en sommeil. L'occasion pour ces deux élus et anciens membres de l'association d'échanger avec l'équipe enseignante sur les notions de démocratie et de liberté d'expression.

Née en 2014 suite au refus du maire de l'époque (M.Roux) de permettre l'expression des élus de la minorité dans le journal de la commune, cette association a publié 18 bulletins entre mai 2014 et septembre 2019.

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale actuelle permet l'expression des élus de la minorité dans le journal de la commune.



De surcroit la Loi oblige désormais les communes comme Noyarey qui publient un journal municipal à réserver un espace d'expression aux élus minoritaires, prévenant ainsi tout risque de dérapage.

DEVENEZ ASSESSEURS d'un bureau de vote à NOYAREY

Election présidentielle - Dimanches 10 et 24 avril 2022 à Poly'Sons

Pour ne pas garder les animaux des enfants tout le week-end !



Renseignements et inscriptions
à l'accueil de la Mairie
04 76 53 82 01 ou accueil@noyarey.fr





Élections 2022

Présidentielle
dimanches 10 et 24 avril

Législatives
dimanches 12 et 19 juin

Les deux bureaux de vote seront à **Poly'Sons**



Ecole du Village de l'Amitié, 525 chemin du Moulin, 38360, Noyarey
Téléphone : 04 76 53 72 63.

Expression libre des membres de la minorité.

Bonjour à toutes et tous

Nous atteignons déjà le premier tiers de ce mandat, et notre impression reste très mitigée ...

Certes, un certain nombre de groupes de travail ont été créés, ouverts aux élus de la minorité, mais malheureusement la dynamique n'est encore pas là.

Nous nous sommes répartis dans les groupes suivants :

- Crèche
- Réaménagement de la Mairie
- Place Victor Jat et Cure
- Plaine des Sports
- Circulations dans le village
- Parcours de santé dans le Gélinot

Concernant le groupe Crèche, après que la majorité ait annulé le précédent projet sans vraie raison (si ce n'est qu'il avait été initié par l'ancienne

majorité), de nouvelles perspectives se dessinent sur un terrain totalement déconnecté de la centralité Ecoles maternelle / élémentaire ; il semblerait que l'alliance Noyarey-Veurey ne soit plus d'actualité ... c'est dommage, le partage des équipements publics apportent un vrai plus, en terme de gestion et frais de fonctionnement → A suivre

La réflexion et les travaux qui seront menés par le groupe circulation seront déterminants pour l'avenir de notre village, l'enjeu est énorme ! C'est l'occasion de donner une vraie place aux modes de circulation doux ... un rendez-vous à ne pas manquer qui nous engagera pour les 15 prochaines années !

Vous avez pu constater que la construction du centre village a enfin démarré ; élément structurant pour un village de notre taille, sans un

regroupement de tous les commerces autour de l'axe principal de circulation, leurs développements et leurs pérennités restent périlleux voire audacieux. Dès l'achèvement de ce projet, c'est une nouvelle centralité qui va naître dans notre village, avec de nouveaux commerces accessibles par des cheminements piétons, une possibilité de mettre en place un marché avec des producteurs locaux, et aussi une chance d'apaiser la circulation sur la RD1532...

Mais tout cela ne sera possible que si la majorité en place reconnaît enfin le bienfondé de ce projet et la chance à saisir pour notre village !

Bien cordialement,

Bénédicte, Aldo, Christian

COLLECTE D'OBJETS VOLUMINEUX À NOYAREY



Pour vos dépôts courants, vous disposez des déchèteries de la Métro. La plus proche pour Noyarey étant la toute nouvelle déchèterie Chemin des quatre lauzes à Sassenage.

Retrouvez toutes les infos utiles :
(horaires, plans, déchets acceptés,
demande de rdv pour encombrant...)
sur le site www.noyarey.fr/dechets
ou sur votre smartphone
avec l'application mobile Noyarey.

Vous ne pouvez pas du tout vous déplacer ?

La Metro propose un nouveau service gratuit, sur rendez-vous, de ramassage des objets volumineux à votre porte. L'objectif est de favoriser le réemploi des objets collectés. Demandez un rendez-vous au **0 800 500 027** (n° gratuit)



Le guide du tri
est disponible
à l'accueil de la mairie
Demandez-le

Deux défibrillateurs accessibles à Noyarey, pour quoi faire ?

« Un jour, nous recevons un appel pour un homme de 45 ans en arrêt cardiaque. Comme d'habitude, l'alerte est répercutée sur les Sapeurs-Pompiers et une équipe du SMUR est au départ. A l'arrivée des Pompiers, sa secrétaire faisait le massage cardiaque. Le défibrillateur est posé, un choc est rapidement délivré et le cœur repart. A l'arrivée du SMUR, l'homme est dans un coma profond, avec reprise d'une activité cardiaque mais le pouls à peine perceptible. Après intubation et mise sous respirateur, la tension artérielle de notre malade est alors à 10 et il se réveille. Nous l'extubons, 2 artères coronaires sont désobstruées et stentées. Il sort de réanimation le soir même et reprend son activité professionnelle la semaine suivante. »

Des arrêts cardio-respiratoires, il y en a 30 000 à 60 000 chaque année en France. 2% récupèrent sans séquelle alors qu'aux USA, ils sont 20%. Pourquoi ? En France, si vous faites un malaise grave sur la voie publique, vous avez peu de chance qu'une personne s'arrête et pratique les soins d'urgence appropriés à votre état. Aux USA, presque tous les citoyens ont eu cette formation.



SAUV'Life est une application smartphone gratuite dédiée aux urgences vitales. Comment ça marche ?

Lorsque le SAMU reçoit un appel pour arrêt cardiaque, il envoie simultanément une équipe de secouristes Sapeurs-Pompiers et SAMU/SMUR, puis alerte via l'application SAUV'Life les citoyens volontaires disponibles dans un rayon de 5 minutes à pied autour du lieu de détresse. Il indique aux « Citoyens Sauveteurs » les gestes à effectuer sur la victime. Il faudra alors confier à une autre personne le soin d'aller chercher le défibrillateur. De même une 3e personne si possible guidera les secours pour éviter que ceux-ci ne perdent de précieuses minutes à chercher.

**Si vous souhaitez vous former,
inscrivez-vous en Mairie.**

Des groupes seront prochainement constitués pour une durée d'une heure environ. A bientôt peut être !



Christian Faudemay
médecin anesthésiste retraité.

Autorisations du Droit des Sols & État civil



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

038-281-22-10004
Nicolas SIMOES
39 impasse Léon Oddos
Construction d'un mur surmonté de lames composites en cours d'instruction

038-281-22-10003
IsoWatt
263 route de la Vanne
16m² de panneaux photovoltaïques en cours d'instruction

038-281-21-20079
Damien LEYDIER
110 chemin du Moulin
Abri de jardin de 12 m²
Incomplet

038-281-22-10002
Thibaud BERTAGNE JMTB Immo
313 rue Léon Porte
Changement de destination => grange en habitation 10m²
Accordé 15/02/22

038-281-22-10001
Romain BOYER Florence BURGIO
359 Rue Léon Porte
Piscine 17m² et dalle béton 14m²
Accordé 15/02/22

038-281-21-20081
Eddy QUERCIA
1180 route de la

Vanne
Modification de façade
Accordé 28/12/21

038-281-21-20080
Z2M Marine SERBOURCE
443 avenue de saint jean
travaux aménagement dans un local existant
Accordé 28/12/21

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment...

Avant tout projet, venez rencontrer le nouvel Architecte Conseiller du CAUE

04 76 53 82 01
urbanisme@noyarey.fr

038-281-21-20078
Pascale FAURE
3195 route d'Ezy
Appentis sur dalle béton
Accordé 28/12/21

038-281-21-20077
Les Délices de Lucas David STACCHETTI
457 avenue Saint-Jean
Modification de façade
Accordé 28/12/21

038-281-21-20076
Vincent GERACI
307 rue Léon Porte
Piscine de 32m² et abri de 11,96m²
Accordé 07/12/21

038-281-21-20075
Candice PINSON-SALIQUET
4620 Route d'Ezy

Modification de volets/porte d'entrée/fenêtres
Accordé 07/12/21

038-281-21-20052
LHOIST Balthazard et Cotte, Camille DELABARRE
Carrière de Pra-Paris
Création piste
Accordé 06/12/21

038-281-21-20074
EDF ENR
58 chemin du Moulin
installation d'un générateur photovoltaïque dans le plan de toiture
Accordé 16/11/21
Retiré 28/02/22

038-281-21-20073
Luc DESCHAMPS
311 rue Abbé Cuchet
Agrandissement fenêtre en façade et changement porte d'entrée + fenêtres étage
Accordé 16/11/21



PERMIS DE CONSTRUIRE

038-281-21-20019-M01
Florian MESSINA et Marion GUERPEL
61 chemin de l'orphelinat
Modification de

façade en cours d'instruction

038-281-21-20029
SARL Atelier Groll
935 avenue Saint Jean
23 appartements dont 5 locatifs sociaux en cours d'instruction

038-281-21-20031
Isabelle STUTZMANN et Christophe VIVARAT-MARTIN
63 chemin de l'orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 01/02/22

038-281-21-20030
Philippe FAIOLA
423 rue de l'Eyrard
Maison d'habitation
Accordé 01/02/22

038-281-21-20028
Hélène et Franck BARNEAUD
57 chemin de l'orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 01/02/22

038-281-21-20026
Gulnur YILDIRIM
430 rue de l'Eyrard
Maison d'habitation
Accordé 19/01/22

038-281-21-20027
Lionel VERA Et Doris PAILLET
421 rue de l'Eyrard
Maison d'habitation
Accordé 03/01/22

038-281-21-20025
Emilie et Vincent PADIOLLEAU
59 chemin de l'orphelinat
Maison d'habitation
Accordé 06/12/21



NAISSANCES

24 novembre 2021
GRENÉ Iris, Charlotte

24 novembre 2021
PETIT Tiago, Enzo

11 décembre 2021
OLLAGNON Valentin, Timothée

21 décembre 2021
VIENOT MENOUD, Nour



24 décembre 2021
DAGALLIER, Alexandre, Amaury, Guillaume

1 janvier 2022
MIQUET FONTANA Ava, Michelle, Sylvie

7 janvier 2022
VAUTHRIN PELLEREJ Achille

29 janvier 2022
TAORMINA Léonie



DÉCÈS

7 novembre 2021
VERNA Pierre, André, François

2 décembre 2021
HINAULT Colette, Gilberte, Réjane épouse LEMEN

12 décembre 2021
ROSELLI Anna épouse FUSARO

12 décembre 2021
CHENAIL Josette, Raymonde, Bernande épouse LYANNAZ

23 décembre 2021
DUBOIS Raymond, Georges

25 janvier 2022
PERECHIVKINE Elisabeth

27 janvier 2022
BARLET André, Henri

16 février 2022
BERNARD GUELLE Paulette, Adeline, Joséphine épouse GAILLARD-GIRARD

Élections 2022

Les deux bureaux de vote sont désormais situés à **POLYSONS**

Recensement Citoyen Obligatoire

Le Recensement Citoyen Obligatoire (RCO) concerne tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, ayant atteint l'âge de 16 ans. Ils doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Le RCO vous permet d'être convoqué(e) à la "Journée de Défense et de Citoyenneté" (JDC) par le Centre du Service National de Versailles (CSN).

Une fois la JDC effectuée, vous recevrez un "certificat individuel de participation à la JDC", délivré par le CSN.

Ce document sera à présenter pour toute inscription aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Plus d'infos à l'accueil de la mairie, ou sur noyarey.fr/etat-civil

Vous connaissez une personne de plus de 60 ans, isolée ou en difficulté ?

Le Centre Communal d'Action Sociale de Noyarey peut lui offrir un accompagnement personnalisé.

Différentes solutions existent : le transport à la demande, le portage des repas ou une aide administrative via un écrivain public.

Il vous suffit de prendre contact avec la mairie...



noyarey.fr/ccas

appli mobile Noyarey

ccas@noyarey.fr



L'application qui sauve des vies.



Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Jo.art38

Entrée libre

Ateliers d'initiation et de découverte pour les enfants et les ados

Exposition
« labyrinthes & pochoirs »

Du vendredi 11 mars au dimanche 3 avril 2022 au château de Chaulnes



CO²Labyrinths

Ouvert de 13h à 18h, les dates vous seront communiquées sur notre site internet : www.chateau-de-chaulnes.fr



99 chemin de Chaulnes
38360 Noyarey
04 76 95 11 81

Les numéros d'urgences & numéros utiles



Horaires des travaux

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



MAIRIE
75 rue du Maupas 38360 Noyarey
04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr
www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 8h30-13h - 14h-18h30
du mardi au vendredi :
8h30-13h
samedi : 9h - 11h

Élu d'astreinte 04 76 53 92 59
(uniquement en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

SÉCURITÉ - URGENCES

Gendarmerie de Sassenage **04 76 27 42 17**
Police municipale **07 85 69 05 20**
Police secours **17**
Pompiers **18**
SAMU **15**
Numéro d'appel d'urgence **112**
Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**
Secours en montagne **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel **0 800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité **09 72 67 50 38**

SERVICES PUBLICS

École maternelle La Coccinelle **04 76 53 93 82**
École élémentaire Le Mûrier **04 76 53 95 71**
Cantine **04 76 53 87 10**
Réservation cantine **04 76 53 73 74**
La garderie des P'tits Bouts **04 76 53 90 07**
Les Petits Malins **04 76 53 83 62**
Le service enfance jeunesse **04 76 53 73 74**
CCAS **04 76 53 82 01**
Bibliothèque **04 76 53 91 17**
Transport à la demande SEMITAG **04 38 70 38 70**
Service local de solidarité **04 57 42 50 00**
Permanences juridiques gratuites :
organisées en mairie sur rdv **04 76 53 82 01**

Élus d'astreinte
04 76 53 92 59

Le numéro de téléphone de l'Élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex
04 76 59 59 59
www.grenoblealpesmetropole.fr

Voirie et gestion des déchets **0 800 500 027**
Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey
Ouverte du mardi au vendredi
de 12h30 à 18h30,
samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

Eau potable **04 76 86 20 70**
En cas d'urgence **04 76 98 24 27**

Eaux usées **0 800 500 048**
En cas d'urgence **04 76 59 58 17**
Fourrière animale **04 76 77 07 00**

SANTÉ

Infos Covid-19 **0 800 130 000**
Médecin généraliste : Dr Françoise PAUMIER-DESBRIERES **04 76 43 26 65**
Infirmière : Laurence LAVERRIERE **06 14 01 45 80 - 04 56 85 16 33**
Kinésithérapeutes : Kiné St Jean (soins à domicile) **06 71 61 53 87**
Kinésithérapeute - Masseur : Thibault KERBOUA **09 77 52 26 71**
Psychologue : Clarisse MONNET **06 87 02 96 97**
EHPAD Résidence Les Vergers **04 76 86 96 60**
Cabinet dentaire : Dr Marc WOLKOWICZ **04 76 53 92 36**
Pharmacie **04 76 53 91 15** - Pharmacie de garde **3915**
Dauphiné Taxi Services (transport privé et sanitaire VSL) - **04 76 53 94 37** et **06 79 30 36 98**
Les Ambulances réunies - **04 76 75 34 04**
CHU Grenoble **04 76 76 75 75**
Urgences dentaires **04 76 000 666**
SOS médecins **04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)**
SOS vétérinaires **04 76 47 66 66**



Téléchargez l'appli Noyarey

	Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil
 <p>Liste des assistantes maternelles</p>	AMIER (DADI) FATIMA	411 CHEMIN DES BAUCHES	09.51.16.23.28	4 M
	BARTHOD (VANHOVE) SANDRINE	19 RUE DE LA FONTAINE DU MERLE	09.51.27.60.87	4 M
	BENALI (COLLE) STÉPHANIE	101 RUE DU 19 MARS	06.19.25.66.41	4 M
	BODART (GABET) GÉRALDINE	176 RUE DE LEYRARD Bâtiment F	04.38.86.47.01	3 M
	BREAN (FERRAND) MURIEL	LOTIS. LE CLOS DES NOYERS VILLA 2	04.76.53.14.71	4 M
	BUISSON CHAVOT GUICHARD SANDRINE	257 IMPASSE DES GLAIRONS Les Cottages	04.76.53.85.35	4 M
	BURGIO (GUIMARAIS) NATHALIE	1 IMMEUBLE SAINT JEAN	04.76.43.45.37	2M
	BUSO (ALEO) VÉRONIQUE	429 CHEMIN DU DIDAY	06.89.97.78.15	4 M
	FILLET ELODIE	30 RUE FRANÇOIS JORQUERA	06.38.93.59.12	3 M
	PAQUET (TOMAZ) RAQUEL	596 CHEMIN DU MOULIN	06.62.87.12.73	4 M
VIRONE KARINE	483 AVENUE SAINT JEAN MONTÉE 2	06.30.11.15.97	3 M	

Type d'agrément : M = Maternel / F = Familial



INFOS NOYAREY - Lettre d'information éditée par la commune de Noyarey - 75 rue du Maupas 04 76 53 82 01 - noyarey.fr - Dépôt légal : mars 2022
Directrice de la publication : Nelly Janin Quercia
Mise en page et Photos : Fabrice Grondeau

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Noyarey. Pour vous désinscrire de la lettre INFOS NOYAREY : 04 76 53 82 01

noyarey.fr



**ATTENTION
JE COUPE !
JE BLESSE !!**



© Ctrés Plume - Adobe Stock

**Une erreur et ça craint
pour les éboueurs !**

LE VERRE, C'EST TOUJOURS

DANS LE BAC À VERRE